



Procès Verbal

Assemblée Générale du 5 juillet 2021

En instance d'approbation

A 19h40, le Président *Daniel Bieysse* constate que le quorum est atteint (150 mandats sur 173 et 27 clubs sur 34) et ouvre la séance en remerciant tous les participants de leur présence.

Il se réjouit que cette Assemblée Générale puisse se dérouler normalement et il est heureux d'accueillir les représentants du club des Sourds de Montpellier, ainsi qu'un interprète en langage des signes. Il excuse l'absence de la SDJES (Service Départemental de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports) et de Mr *Eric Tanguy* (Président de la FFvolley) représenté par Mr *Christian Albe* (trésorier de la FFvolley et président de la Ligue Occitanie).

Il donne ensuite la parole à Mr *Daniel Couplier*, secrétaire général du CDOS, qui informe les participants de la mise en œuvre par la nouvelle équipe de multiples manifestations à la rentrée afin de promouvoir les valeurs de l'olympisme.

Mr *Christian Albe* s'exprime ensuite sur les différentes mesures mises en place par la FFvolley pour relancer l'activité après la perte de 25 % de licenciés en raison de la COVID-19. Il évoque notamment le Pass Sport qui permettra aux jeunes touchant l'allocation scolaire de bénéficier d'un crédit de 50 € sur leur cotisation et les différentes possibilités pour les clubs d'être accompagnés dans leur relance. Mr *Stéphane Baudais* du club de Vias lui demande ce qui va être fait pour les clubs loisir ayant pris leurs licences 2020/2021 pour rien. Mr *Christian Albe* rappelle la gratuité de la réaffiliation cette année ainsi que la remise de 25 % sur le prix des renouvellements des licences (part fédérale et part ligue) et l'engagement à -50 % en CDF jeunes. Mr *Stéphane Baudais* lui rétorque que ces mesures n'impactent quasiment pas les clubs loisir. Le Président *Daniel Bieysse* lui indique que le Comité a réfléchi aux clubs loisir et que ce point sera abordé plus tard.

Sept clubs ne sont pas représentés à cette Assemblée Générale : Bousquet Bédarieux VB (4 voix), Association Volley Loupian (0 voix), Montpellier Beach Volley (7 voix), ASC Université Montpellier 2 VB (1 voix), Palavas Beach Volley (2 voix), Saint Gély Volley Ball (7 voix) et Volley Club Vendrois (2 voix). Amende de 50 €.

Le PV de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2020 ne requiert aucune remarque. **Il est adopté à l'unanimité.**

Le Président *Daniel Bieysse* présente le **rapport moral**. Après un départ prometteur de la saison, notamment le nombre d'équipes inscrites ou de licences prises, la fermeture des gymnases aux volleyeurs a stoppé net cet élan et la dynamique. De multiples scénarios de reprise ont été élaborés dès qu'une lueur d'espoir se présentait mais chaque fois le travail entrepris n'a pu aboutir.

Il évoque les actions qui ont quand même pu être menées : les détections départementales, le stage de Toussaint, la formation de marqueurs, la découverte du Volley Assis et l'intervention de notre Agent Technique de Développement dans les écoles primaires dans le cadre des opérations Smashy. Quant à l'Hérault Volley Tour, une seule étape a pu avoir lieu à Gignac le 12 juin.

Lorsque la reprise des regroupements a été autorisée mi mai, le Comité a proposé des tournois de reprise sous plusieurs formes (Ecole de Volley, 2x2, 3x3 et 4x4) et sur plusieurs surfaces (sable, herbe, dur, gymnase) à compter du 29 mai. La participation fut très disparate suivant les lieux et les catégories mais par contre, l'engouement pour le Beach Volley a été exceptionnel cette année avec le record du nombre d'équipes et de participants. Le Président indique que 359 jeunes ont participé à au moins un tournoi de reprise ou de Beach et regrette malgré tout que 4 clubs aient été complètement absents et que près de 1000 jeunes ne se soient pas manifestés. Il remercie tous les clubs, toutes les municipalités et tous les membres du Comité qui se sont mobilisés pour que ces regroupements soient un succès.

Le Président revient ensuite sur les Projets Sportifs Fédéraux gérés par la FFvolley pour lesquels encore trop peu de clubs présentent un dossier. C'est regrettable car quasiment toutes les actions sont éligibles et les demandes peuvent apporter une aide financière non négligeable.

Il félicite les clubs du Béziers Volley et du Montpellier Castelnau VUC pour leur parcours exceptionnels en championnat de France Pro et en coupe CEV.

Il indique qu'il parlera ultérieurement du projet concernant les opérations Smashy et il espère vivement que la saison prochaine puisse se dérouler normalement. **Rapport adopté à l'unanimité.**

Le trésorier adjoint *Philippe Candel* présente le **compte de résultat financier** qui fait apparaître un bénéfice de 4 093 €. Ce résultat exceptionnel est principalement lié à la crise de la COVID-19 qui a contraint le Comité à arrêter ses activités à partir d'octobre. Cela a entraîné une diminution très significative des actions du Comité, notamment sur les sélections départementales, et la mise en chômage partiel de notre Agent Technique de Développement pour une partie de son temps de travail.

Il rappelle que le Comité avait prévu la gratuité de la cotisation départementale 2020/2021 et indique que cette mesure est reconduite pour 2021/2022. *Daniel Bieysse* annonce également une mesure supplémentaire en faveur des clubs à vocation Loisir, à savoir la prise en charge par le Comité de 5 €, en plus de la remise de 25 % effectuée par la FFvolley et la Ligue, pour tout renouvellement d'une licence Compet-Lib avant mi décembre.

Christian Albe du club de l'ASBAM demande pourquoi le résultat 2019/2020 d'environ 8 000 € est affecté sur les réserves projet associatif et non pas sur les réserves. *Philippe Candel* lui répond que le Comité s'en servira pour combler d'éventuels déficits en 2021/2022 et 2022/2023, le reste étant ciblé pour la pérennisation de l'emploi ATD. **Rapport adopté à l'unanimité.**

Philippe Candel présente le **budget prévisionnel 2021/2022** qui est équilibré à 74 000 € et inférieur à celui d'il y a deux ans, ainsi que les **tarifs 2021/2022** qui sont inchangés à l'exception du coût horaire des interventions de l'ATD. **Les tarifs et le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022 sont adoptés à l'unanimité.**

Daniel Bieysse présente le **bilan des licences** même s'il est difficile de faire un comparatif par rapport à la saison précédente en raison de la crise sanitaire et des changements des catégories d'âge de M17 à M18 et de M20 à M21. Il souligne bien évidemment une chute importante des licences Compétition Volley Ball, Compet-Lib et Volley Pour Tous avec toutefois quelques augmentations dans certaines catégories, en particulier en M15 féminines. Les licences Beach Volley ont énormément augmenté (à ce jour 501), ce qui est bien en adéquation avec l'engouement cette année pour le Beach Volley. Les licences événementielles ont explosé pour atteindre à ce jour 3 370 licences, traduisant le travail effectué par les clubs dans leurs actions de développement qui ont surtout été des opérations Smashy dans les écoles primaires.

Le nombre de clubs est stable à 34 avec l'arrivée du club jeune AS Collège Paul Emile Victor à Agde mais le non réengagement de l'UGS Lattes Beaux Arts Montpellier Volley Ball.

Il indique que pour toutes les licences « Encadrement » (Dirigeant, Educateur sportif, Arbitre, Soignant, Pass bénévole), le certificat d'honorabilité est obligatoire et doit être renouvelé chaque année. Il informe également que le certificat médical ne sera plus obligatoire pour les mineurs mais qu'il faudra faire renseigner par les parents le questionnaire de santé du sportif mineur et cocher la case adéquate sur le formulaire de demande de licence. Le certificat médical reste néanmoins obligatoire pour les simples, doubles et triples surclassés. Il n'y a pas de changement pour les adultes, le certificat médical est valable 3 ans et entre chaque renouvellement triennal, le sportif doit renseigner le questionnaire de santé adéquat.

Mr *Olivier Gullaud* du club de Mauguio demande si les extensions Beach 2021/2022 seront gratuites comme cette année. Mr *Albe* lui répond que ce sera non d'un point de vue fédéral.

Mireille Marre présente le rapport de la **Commission Sportive**. Elle n'a pas vraiment grand-chose à dire sur cette saison sportive qui s'est arrêtée aussitôt démarrée. Même l'espoir de reprise en décembre/janvier est tombé à l'eau !

Elle se réjouit malgré tout de la tenue des tournois dans le cadre du Prix du Département avec l'ajout de deux journées de Beach pour lancer la saison. Elle souligne le nombre toujours aussi important d'équipes héraultaises engagées dans les divers championnats (nationaux, régionaux, départementaux, CDF jeunes et Loisirs). Comme l'année dernière, le palmarès a été adapté pour indiquer seulement les équipes héraultaises inscrites aux différents championnats.

Elle évoque ensuite les 55 distinctions individuelles de la FFvolley qui ont été mises dans les sacs à dos d'accueil (5 médailles d'or, 7 médailles d'argent, 17 médailles de bronze et 26 lettres de félicitations) et les 130 ballons offerts par Hérault Sport ou par le Comité (en raison du contexte particulier de cette saison, tous les clubs présents ont reçu au moins un ballon).

Elle termine en faisant un bilan des regroupements de reprise qui ont vu 171 jeunes participer à au moins un des quatorze regroupements proposés.

Elle espère enfin que la saison prochaine pourra se dérouler normalement ...

Harry Pola présente le rapport de la **Commission d'Arbitrage**. Malgré la pauvreté des compétitions 2020/2021, la C.D.A s'est attachée à dispenser la formation de marqueurs qui s'est finalement déroulée lors des vacances de février 2021 sur plusieurs sites. Ce sont finalement 28 candidats (dont 19 jeunes) représentant 7 clubs qui se sont présentés à la formation et à l'évaluation. 22 candidats (dont 15 jeunes) représentant 7 clubs ont été reçus.

Trois candidats arbitres de la saison 2019/2020 ont pu valider l'examen pratique et ont obtenu le grade d'arbitre départemental.

La C.D.A s'attachera en début de saison à relancer et accompagner les jeunes arbitres qui pour certains, n'ont pas officié depuis presque 2 ans ...

Harry Pola annonce enfin que les dates de formation d'arbitrage ont d'ores et déjà été fixées par la C.R.A : formation les 18 et 19 septembre toute la journée, révision puis examen théorique le 25 septembre. Il évoque également le projet d'une formation d'arbitre Beach.

Le Comité a pu également réaliser une formation d'arbitrage UNSS pour le secteur de Montpellier et à l'UFR-STAPS de Montpellier.

Christian Lis présente le rapport de la **Commission Eveil au Volley Ball**. Cette saison a été très difficile avec l'annulation des trois regroupements des Ecoles de Volley, des quatre regroupements M9 règles adaptées et des deux regroupements M11 débutants.

Dans le cadre des tournois de reprise à compter de mai, il regrette la faible participation aux deux regroupements Ecoles de volley proposés et la nécessité d'annuler les deux regroupements M9 règles adaptés en raison d'un nombre insuffisant de jeunes inscrits.

En revanche il souligne la très forte progression des interventions scolaires effectuées soit par l'Agent Technique de Développement (10 écoles, 38 classes et 950 enfants), soit par les clubs eux-mêmes. Ce qui a conduit à un record absolu du nombre de licences événementielles !

Thomas Blottiau présente le rapport de la **Commission Technique**. Comme la saison dernière, les sélections départementales n'ont pu aller à leur terme et tous les regroupements ont été arrêtés après le stage de Toussaint.

La détection a concerné 25 M12F issues de 10 clubs, 27 M13M issus de 6 clubs, 45 M14F issues de 13 clubs et 13 M15M issus de 8 clubs. Chaque groupe a participé à une demi-journée de détection et un stage de perfectionnement de 3 jours lors des vacances de Toussaint avec aménagement des conditions d'accueil (hébergement à Bédarieux et entraînements à Clermont l'Hérault).

Thomas Blottiau n'a pu réaliser cette saison que deux rencontres d'entraîneurs, en visioconférence, avec les 7 mêmes personnes issues de 7 clubs.

Enfin il indique qu'il a été sollicité pour remettre à niveau deux entraîneurs stagiaires du club de Manguio qui n'avaient pu assister aux visioconférences de la formation DRE1.

Delphine Mary présente un bilan de la **Commission Beach Volley**. Cette 18^{ème} édition restera dans les annales du Comité avec un record de participation des jeunes M11 à M18 puisque 270 jeunes ont participé à au moins une des quatre étapes proposées (Montpellier Beach Volley, Valras Plage, Sète et Marseillan Plage) et qu'en moyenne, il y avait 145 jeunes par étape. Heureusement le Comité avait mis en place une organisation rigoureuse avec un lien de préinscription et le déplacement des M11 le matin, ce qui a permis d'anticiper l'importante gestion de ces tournois !

Comme chaque saison une formation technique était proposée sur deux étapes avec l'aide de *Clément Arnaud* et cette année de *Thomas Blottiau*. 22 jeunes étaient présents sur l'étape de Valras et 25 sur celle de Sète.

Les jeunes ont été ravis de repartir avec plusieurs lots offerts par le Comité et Hérault Sport sur chacun des tournois et lors des finales à Marseillan, le palmarès a été dévoilé avec remise de trophées.

Suite à la vacance d'un administrateur du genre féminin et conformément à l'article 7.2.1 des statuts du Comité, *Jean Pierre Meljac* indique que l'Assemblée Générale doit élire un administrateur féminin. Une seule candidature a été reçue, à savoir celle de Mme *Stéphanie Grappin* du club de Mauguio. **Elle est élue à l'unanimité.**

Avant de passer aux questions diverses, *Daniel Bieysse* informe les participants de ce que le Comité a prévu pour l'an prochain. La saison démarrera mi septembre par deux journées de Beach, suivies des tournois du Prix du Département sur trois semaines. La 1^{ère} journée de championnat est prévue mi octobre, avant les vacances de Toussaint, et la Coupe de l'Hérault démarrera début octobre. Concernant la formation d'arbitrage, les dates ont déjà été communiquées par *Harry Pola*. Le Comité organisera aussi des formations spécifiques pour les marqueurs courant octobre. Enfin il annonce que les validations des formations DRE1 sont programmées en septembre.

Daniel Bieysse détaille le projet que le Comité va mettre en œuvre d'ici les Jeux Olympiques de 2024. L'objectif est d'harmoniser les opérations Smashy Comité / Clubs et de créer un challenge par classe de même niveau sous forme de Jeux Olympiques. Le challenge sera composé d'une partie théorique (5 questions) et d'une partie sportive (sous formes d'ateliers). Les clubs « support » transmettront leurs fiches bilan au Comité et les trois meilleures classes par niveau seront récompensées (médailles d'or, d'argent et de bronze). La remise des récompenses se fera en présence du professeur d'école, des parents, de membres du Comité, des intervenants Smashy, de membres du club support et, espérons-le, de représentants de la Ligue, des Mairies et de la presse locale. Une réunion Comité / Clubs aura lieu début septembre pour donner tous les renseignements nécessaires à la mise en place de ce projet ambitieux.

Daniel Bieysse donne maintenant la parole aux participants pour les questions diverses.

Christian Albe demande au Comité d'inscrire ce projet « Smashy et les JO » dans le challenge des Initiatives proposé par la FFvolley.

Eric D'Acunto du club de Sète VBC suggère d'améliorer la formation Beach en sollicitant des entraîneurs de clubs en plus des référents actuels si le nombre de participants est important.

Il déplore le manque de coordination entre la Ligue et le Comité sur l'organisation des étapes Beach Jeunes qui ont eu lieu en fin de saison. *Christian Albe* indique que c'est la 1^{ère} année que la Ligue propose des tournois Beach en jeunes et que cela ne pourra que s'améliorer. Il s'engage à faire remonter ces remarques aux responsables de la Commission Régionale Beach.

Enfin compte tenu du succès du Beach, ne pourrait-on pas le démarrer plus tôt l'an prochain, par exemple mi mai ? *Mireille Marre* lui répond qu'un travail est prévu entre les commissions régionales Sportive et Beach.

Olivier Gullaud du club de Mauguio félicite le Comité pour l'Hérault Beach Tour de juin qui fut un modèle de réussite. Il déplore que des récompenses n'aient pas été prévues pour les finales régionales.

Les questions étant épuisées, le Président *Daniel Bieysse* remercie les représentants des clubs pour leur présence et invite tous les membres présents au pot de l'amitié. Il clôture la séance à 21h15.